



27 mars 2018 / Nice

Communiqué de Presse

Une nouvelle expérimentation à destination des TPE-PME-PMI adhérentes à l'UIMM Côte d'Azur : le chèque Innovation

L'UIMM Côte d'Azur (l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) avec le soutien de F2i (Fonds pour l'innovation dans l'industrie) s'associent à Recherche et Avenir dans la mise en œuvre d'un projet d'aide au financement de l'innovation des TPE-PME-PMI de la Métallurgie, via le lancement d'une nouvelle expérimentation.

Développer un projet collaboratif et bénéficier d'un chèque innovation d'une valeur de 10.000 €

Par l'intermédiaire du Chèque Innovation, l'UIMM Côte d'Azur et F2i renforcent leur implication auprès des TPE-PME-PMI autour des enjeux stratégiques de développement et de compétitivité en favorisant leur accès à l'innovation technique, technologique ou managériale.

Une ouverture sur le monde de la Recherche pour les entreprises de l'UIMM

Pour grand nombre d'industriels la Recherche Publique est perçue comme difficile d'accès. Le dispositif RUE au travers de son accompagnement facilite cette mise en relation autour de projets collaboratifs innovants.

Pour Stéphanie Godier, directrice Générale de Recherche et Avenir, « *l'objet du Chèque Innovation est d'inciter et d'aider les TPE-PME-PMI à s'inscrire dans une démarche d'innovation et de les accompagner dans sa mise en œuvre. Grâce à cette opportunité de financement, on souhaite susciter le passage à l'acte chez ces entreprises parfois plus frileuses que celles d'autres secteurs à s'engager sur une collaboration avec un laboratoire de Recherche. Le Chèque Innovation va leur ouvrir le monde de la Recherche, c'est un objectif que nous partageons au travers du dispositif RUE (ndr, Rapprochement Laboratoires - Entreprises). Nous nous réjouissons d'être partie prenante de cette initiative aux côtés de deux de nos partenaires historiques que sont l'UIMM Côte d'Azur et F2i.* »

Un dispositif à destination des industriels membres de l'UIMM Côte d'Azur

Réservé aux entreprises de moins de 300 salariés, porteuses d'un projet au potentiel innovant (technologiques, services, procédés ou business) et ayant intégré le dispositif RUE, les entreprises dont les dossiers seront retenus devront s'engager sur un investissement au moins égal au montant financé par le Chèque Innovation.

Un financement exceptionnel sous forme de Chèque Innovation de 10.000 € à la clé pour les 3 entreprises lauréates

Le jury, constitué d'un membre de l'UIMM Côte d'Azur, de F2i ainsi que de Recherche Et Avenir auxquels seront associés un représentant de la CCI et du monde académique, **attribuera aux trois TPE-PME-PMI lauréates une enveloppe de 10.000 €, sous forme de Chèque Innovation**, destiné à co-financer leur projet collaboratif avec un laboratoire de Recherche.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 juillet 2018. La délibération du jury ainsi que la publication des résultats interviendront à partir du 1^{er} octobre 2018.

► Pour tous renseignements :

RUE@rechercheetavenir.eu

06 12 23 34 60

► A propos de F2i

Le Fonds pour l'innovation dans l'industrie (F2i) est un fonds de dotation, créé le 5 décembre 2009 à l'initiative de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), qui a décidé d'affecter une partie de ses réserves patrimoniales à la constitution d'un fonds dont la vocation est de resserrer les liens entre le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et celui de l'industrie.

► A propos de l'UIMM Côte d'Azur

L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) est une organisation syndicale patronale de branche. Elle regroupe 10 fédérations traitant les questions techniques et économiques et 59 chambres syndicales territoriales qui relaient, au plan territorial, l'action de l'UIMM.

Les activités couvertes constituent un très large éventail : sidérurgie, fonderie, construction navale, industries mécaniques, électronique, informatique, construction automobile, industries ferroviaires, machines agricoles, industries aéronautiques et spatiales, biens d'équipement ménager, etc.

L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Côte d'Azur est au service des industries des Alpes-Maritimes pour les représenter, les informer, les conseiller, les aider à se former, les accompagner en particulier dans leurs démarches sociales, de QVT, Environnementales, financières et sociétales

► A propos de Recherche et Avenir

Recherche et Avenir est une association azurienne de chercheurs scientifiques, soutenue par des personnalités scientifiques et des organismes régionaux & européens. Par un accompagnement personnalisé vers l'emploi (formation, ateliers, tables rondes, suivi), Recherche et Avenir facilite l'intégration des Docteurs en entreprise au sein du tissu économique régional. Outre cette mission d'accompagnement des doctorants, l'association a également pour objectif de promouvoir la culture scientifique et de valoriser la recherche et l'innovation en rapprochant les laboratoires et les entreprises au travers du dispositif RUE.